



# Ecole & syndicat



**SNUipp-FSU**  
Haute-Garonne

flash 31

Le site du SNUipp 31 : <http://31.snuipp.fr>

N°2  
22 sept 2009

Dispensé de timbrage

TOULOUSE CTC



**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR  
**LA POSTE**

Déposé le 21/09/2009

## Le Service Public, c'est notre bien commun Défendons le sur tous les terrains

Malgré le bilan de la crise, les mauvais coups contre les Services Publics continuent. Un principe structure les choix gouvernementaux : ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite : **moins d'État, plus de concurrence...**

L'Opinion n'est pas dupe ! Dans l'Éducation, le gouvernement n'arrive pas à détériorer l'image positive de l'École. Le SNUipp a commandé à cette rentrée un sondage qui met en évidence l'attachement et le regard positif des français sur l'École Publique. L'administration multiplie les subterfuges et supprime des postes là où cela se verrait le moins : remplacement, scolarisation des plus petits, formation...

**C'est pourtant bien le cœur du l'École qui est attaqué.** Nous savons tous qu'avec 5 ou 6 élèves de plus au fond de la classe, quand le collègue n'est pas remplacé, c'est tous les élèves qui apprennent moins bien ; nous savons tous que nous courons après le temps avec 2 heures de classe en moins par semaine. ...

Parce que nous voulons une école de qualité pour tous, sur tous les territoires nous mettons en place l' **Observatoire Départemental de l'École Publique**. Nous vous appelons à vous en saisir largement. Cet outil permettra d'informer largement et étayera nos revendications.

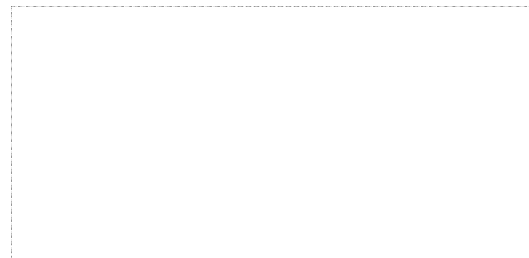
Sur un autre terrain, le Service Public est fortement menacé : **le gouvernement veut privatiser la poste** pour en faire comme EDF-GDF, France Télécom (...) une société anonyme. Examiné lors du conseil des ministres, le 29 juillet, le projet de loi devrait être présenté au Parlement à partir du mois d'octobre. D'ores et déjà le non remplacement de 4 salariés sur 5 partant à la retraite a été annoncé afin d'assurer un maximum de rentabilité.

Dans ce contexte, le référendum organisé par le Comité national contre la privatisation est essentiel. C'est une campagne unitaire sans précédent (syndicats, partis, associations, mairies...).

L'enjeu est d'importance. Gagner la bataille de l'opinion publique et infliger sans attendre un coup d'arrêt à cette politique.

**Une étape pour tous ensemble défendre les Services Publics, construire des convergences salariés - usagers et commencer à changer le rapport de forces.**

**Dans ce numéro lancement de l' Observatoire  
Départemental de l'École Publique**



**→ Dans ce numéro un dossier spécial sur la votation pour le maintien du Service Public postal**

**REJOIGNEZ sans attendre le SNUipp p 7 et 8 et enveloppe T dans ce numéro**

### SOMMAIRE

Page 2 : Audience IA, rentrée des AVS; Page 3 : CTP / CDEN, stages des masters ; Page 4 La rentrée en Haute Garonne ; Pages 5 et 6 : Observatoire de l' École Publique; Pages 7 et 8 : Adhésion ; Pages 9,10,11,12 : 4 pages spécial Votation la Poste

SNUipp-FSU 31 - 3 ch du Pigeonnier de la Cépière, Bât C - 31100 TOULOUSE - Tél : 05.61.43.60.62 - Fax : 05.61.43.60.69 - Email : [snu31@snuipp.fr](mailto:snu31@snuipp.fr)  
Ce journal vous est envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 31. Conformément à la loi du 06/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 31

Dir de Pub: Ph. SEVERAC  
CPPAP: 0909 S 07080 du 11/12/2004 -  
ISSN: 1241-025X  
Imprime par nos soins -  
Prix: 0,40 € Bimensuel

# Audience SNUipp / IA

**Le SNUipp a demandé à rencontrer l'Inspecteur d'Académie avant la rentrée pour aborder différentes questions sensibles en cette rentrée.**

**Voici un compte rendu succinct :**

**Carte scolaire :** Un des enjeux majeur de ce CTP sera Toulouse qui n'a pas été abordé lors du CTP de Juin. L'Inspecteur d'Académie reconnaît une augmentation du nombre d'élèves (en, particulier en maternelle), mais dit qu'il y aurait des « possibilités de fermetures ». La nouvelle sectorisation et la gestion centralisée des effectifs mise en oeuvre très rapidement produisent des effets pervers : certaines écoles sont pleines alors que d'autres ont des problèmes d'effectifs.

**Grippe A :** les enseignants « seront formés » aux gestes barrières ; si une classe ferme pour cause de pandémie, l'enseignant concerné devra être présent à l'école. C'est le préfet qui prendra les décisions de fermeture de classes ou écoles si la situation se présente. Suite à notre demande, l'Inspecteur d'Académie a précisé qu'il y aurait une note du Médecin référent en direction des femmes enceintes.

**Jardins d'éveil :** aucun projet d'expérimentation sur la Haute Garonne

**Ecole numérique rurale :** le projet avance selon l'IA. 30 écoles déjà couvertes. 27 autres en attente de financement. 3 écoles privées dotées. L'IA dément les rumeurs laissant penser que certaines écoles publiques n'auraient pas été retenues pour doter des écoles privées.

**Stages pour les étudiants en master :** Sur l'académie (8 départements), il devrait y avoir 890 stages d'observation et de pratique accompagnée pour les étudiants en master préparant le concours, et 890 stages en responsabilité, dont grosso-modo la moitié pour la Haute Garonne. Chaque étudiant ne pourra faire un stage en responsabilité que s'il a fait un stage d'observation ou de Pratique Accompagnée. Les stages en responsabilité risquent de se situer en janvier-février-mars.

**Mouvement :** Le bilan de la transformation du mouvement est pour nous très négatif. Nous avons rappelé à l'IA les difficultés en particulier pour la deuxième phase et l'impossibilité de faire des vœux. Il précise qu'il n'est pas hostile à une deuxième phase mais qu'il doit y avoir un arbitrage académique. Nous continuerons d'intervenir sur ce sujet à tous les niveaux.

**Affectations à la rentrée :** Il y a une soixantaine de collègues non affectés selon l'Inspecteur d'Académie. Le recours aux inéats se fera donc très tardivement avec très peu de possibilité, comme pour les listes complémentaires. A prévoir, donc, de gros problèmes de remplacement à partir de janvier...

**AVS en fin de contrat :** un décret permet à des associations de les employer pour les mêmes missions, mais la mise en oeuvre sera très difficile. Par ailleurs, les besoins en AVS risquent fort de ne pas être satisfaits, les notifications de la MDPH augmentant de manière forte (+ 300 demandes) et les personnels n'étant pas plus nombreux (30 démissions d'AVS). Dans nombre d'écoles les notifications risquent de ne pas être suivies d'effet.

**Aide Personnalisée :** l'Inspecteur d'Académie a décidé que pour cette année il y aurait 6 heures de préparation maximum et 54 heures face à élèves. Les IEN devront valider la répartition proposée par les écoles.

## La rentrée côté AVS

Lors du dernier comité de pilotage des engagements avaient été pris pour que les AVS aient leurs affectations dès le début de l'été. Si un effort a été fait de ce côté, bon nombre d'entre nous ne connaissent toujours pas leur lieu de travail le jour de la rentrée. La faute à qui ? Les services de l'IA qui attendent les notifications MDPH ? Les services de la MDPH débordés par le nombre croissant de demandes d'accompagnement scolaire ? A tous les niveaux le manque de moyens se fait cruellement ressentir, et les premières victimes en sont les élèves et leurs parents, et les AVS.

Comment démarrer l'année dans de bonnes conditions lorsque l'on ne peut pas participer aux réunions de pré-rentrée des écoles ? Comment dégager un temps de concertation avec l'enseignant le jour même de la rentrée ?

D'autre part, pas de réunion de pré-rentrée pour les AVS cette année. Celle-ci, organisée les années précédentes par les IEN ASH, qui permettaient aux AVS et EVS-AVS de se rencontrer au moins une fois, de faire connaissance avec les nouveaux arrivés, d'obtenir des informations sur l'organisation de la cellule AVS, sur leurs missions, sur leurs droits sécurité sociale, mutuelle, etc. Le manque de moyens retentit à peu près toujours sur les mêmes : les plus précaires.

Le manque d'AVS amène certaines à subir un emploi du temps surchargé : 21h de travail pour un mi-temps, avec parfois une heure de déplacement d'une école à l'autre dans la journée. Dans le même temps on déplore 30 démissions d'AVS, et on les comprend ! Il faut vraiment être très motivé-e pour travailler dans de telles conditions, avec un tel salaire et sans aucune reconnaissance !

Est-ce l'attente de la mise en place du fameux amendement 60 pour la reprise des AVS en fin de contrat qui empêche le ministère de débloquent des postes ?

Ce fameux amendement, tant attendu, qui établit des discriminations entre les différents handicaps : oui, vous l'ignorez peut-être mais, selon le ministère, il y a des handicaps *particuliers* et d'autres pas. Ainsi, pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, les AVS qui sont arrivées en fin de contrat et qui ont donc 6 ans d'expérience dans ce domaine, devront prouver qu'elles ont acquis des compétences *particulières*, propres à continuer l'accompagnement pour ce handicap *particulier*.

Alors qui va déterminer ces *particularités* ? Comment ? Devra-t-on un jour dire à un enfant « non, tu ne peux pas garder ton AVS car son contrat est terminé, et comme ton handicap n'est pas *particulier*, elle n'a pas développé de compétence *particulière* » Et puis, quelqu'un a dit que cet amendement allait sortir les AVS (enfin, quelques AVS) de la précarité ? Mais si elles (95% de filles, désolée, je féminise...) sont affectées auprès d'un seul enfant *particulier*, comment leur faire signer un CDI ? Et sachant qu'un élève est en règle générale accompagné au maximum 4 ou 5 demi-journées par semaine et qu'une AVS est payée au smic horaire, je vous laisse le soin de calculer son salaire... Mais ne rejetons tout de même pas tout en bloc, il ne s'agit apparemment que d'une mesure transitoire, premier pas vers la création d'un véritable statut, viable, reconnaissant et stable, pour les AVS (un peu comme la vignette automobile ?) !

... Certains diront que cet amendement a au moins le mérite d'exister, ce qui quelque part prouve que nous, AVS, existons quand même aux yeux de quelques-uns...

# CTPD carte scolaire : toutes les mesures

## OUVERTURES

### Toulouse - Maternelles :

- Jean Zay
- Littré
- Casselardit
- Olympe de Gouge

### Toulouse élem :

- Jean Zay
- Littré
- Gais Pinsons

### Hors Toulouse - Maternelles :

- St Lys, Moulin de la jalousie
- Blagnac, Suzanne Lacore : réouverture
- Balma, Marie Laurencin
- Le Born
- Eaunes, Jean Dargassies

### Hors Toulouse -

### Elémentaires :

- Fontenilles, Génibrat
- Saman
- Aurignac
- Frouzins, Anatole France

- Mondonville
- Blagnac, Weidknett
- Castelnaud d'Estretfond
- Calmont
- Muret, le Barry
- Vallègue (RPI)

### Spécialisé

- Toulouse, Falguière en CLIS
- Auterive en SEGPA

## FERMETURES

### Toulouse -

### Maternelles :

- Le lac

### Toulouse -

### Elémentaires :

- Jacquier
- Molière
- Patte d'Oie
- Michelet
- IUFM St Agne

### Hors Toulouse - Maternelles :

- Pompertuzat
- Salies du Salat
- Seysses, Paul Langevin
- Pechbonnieu
- Muret, E Hugon

### Hors Toulouse - Elémentaires :

- Roques, Yvette Raynaud
- Cugnaux, Montel
- Brax
- Lapeyrouse Fossat
- Baziège

## CDEN : suite à la mobilisation des progrès mais une copie à revoir...

Le CDEN se situait au lendemain du rassemblement du Mercredi 9 septembre devant l'Inspection académique auquel nous avons appelé pour réaffirmer que les conditions de la rentrée étaient très mauvaises dans les écoles. Les écoles mobilisées et occupées étaient présentes. Cette mobilisation n'est bien évidemment pas étrangère à la décision de l'Inspecteur d'Académie de céder sur une série d'école :

**Pas de fermeture à Jolimont mat, à Courège élem, à La Juncasse élem à Toulouse Ouverture à Tibaous élem, et d'une CLIS à Falguière Toulouse, ainsi qu'à Landorthe et Ciadoux : un mi temps dans chaque école. Il s'agit d'une première. Dans la logique d'économie budgétaire, l'administration n'ouvre pas de classe entière mais décide d'affecter un mi temps tous les matins à la maternelle de Landorthe et un mi temps les après midi à Ciadoux. Nous sommes intervenus vivement pour expliquer que ce n'était pas acceptable, que l'école maternelle méritait mieux que des enseignants à mi-temps.**

Fermeture confirmée à Pompertuzat et à Roques élémentaire, pas d'ouverture de CLIS sur HG 12 pour problème de locaux.

Nous avons obtenu l'ouverture d'un appel à candidature pour un poste E supplémentaire sur la circonscription de Rieux Volvestre suite à la situation dramatique des RASED.

**Au final l'Inspecteur d'Académie affiche sur l'année 85,5 ouvertures de classes et 65 fermetures. Il faut y ajouter 20,5 fermetures de Brigades Départementales, 28 postes RASED supprimés au CTP de février, 11 fermetures de G et psy provisoires par manque de candidats, des pertes de décharges, des fermetures de postes supplémentaires et de mis à disposition. Malgré l'affichage, c'est une rentrée qui est encore plus difficile pour l'école, les élèves et les enseignants.**

**L'ensemble des représentants des personnels, la FCPE, les représentants des communes et du Conseil Régional ont voté contre, la PEEP a voté pour...**

## Stages dans les classes pour les étudiants en master :

### Bien loin d'une vraie formation professionnelle...

Dans le cadre de la réforme dite de masterisation, le ministère prévoit dès cette année, et alors que la réforme n'est toujours pas bouclée définitivement, que les étudiants en master puissent suivre des stages d'observation, de pratique accompagnée, et en responsabilité. La mise en place de ce dispositif, outre qu'elle montre la réalité de la supposée volonté de dialogue du ministère, ne saurait répondre à nos attentes concernant une formation professionnelle ambitieuse des enseignants. A terme, ces stages de 108h maxi, sont sensés de fait remplacer l'ensemble du dispositif de formation professionnelle accompagnée qui était en vigueur jusqu'alors à l'IUFM durant l'année de stagiaire PE2 et celle de PE1, et avant la prise de classe en pleine responsabilité : soit le stage d'observation, le stage filé de 36j sur l'année, les deux stages en responsabilité de 3 semaines, les stages de pratique accompagnée de 15j. 50 000 stages de chacun des deux types (obs et PA, resp) seraient débloqués, et prévus pour 100 000 étudiants. Dans notre académie, cela se traduirait par 890 stages de chaque, soit 285 pour la Haute-Garonne. Selon l'IA, observation et pratiques accompagnées auraient lieu durant le 1<sup>er</sup> trimestre, stages en responsabilité à partir de janvier, et en deux vagues. Le texte concernant ces stages dit quant à lui : « Dans le 1<sup>er</sup> degré, ils pourront être utilisés pour remplacer des enseignants en formation continue... » (sic). Et encore « L'étudiant assure la conduite d'activités sous le contrôle de l'enseignant référent désigné... (re sic). De quel enseignant référent s'agit-il ? Qui désigne ces référents ? Selon quels critères ? Quelle formation est demandée ? Une décharge est-elle prévue pour assurer ces tâches ? Quid des PEMF ? Comment gérer l'arrivée et l'accueil de ces étudiants en nombre dans nos écoles ? Autant de questions qui posent problème. Mais au-delà de ces aspects, il y a la question essentielle, celle des enjeux de la formation face aux défis de l'Ecole Publique, de la validité d'un nouveau dispositif destiné à remplacer une année déjà bien courte de formation professionnelle rémunérée comme fonctionnaire stagiaire. Pour le SNUipp la formation professionnelle initiale ne saurait être inférieure à une année pleine, déjà bien trop courte à l'heure actuelle pour appréhender toute les facettes et la complexité d'un métier en permanente évolution (rappelons que notre revendication historique est de deux ans de Fi avec une entrée progressive dans le métier).

# La réalité de la rentrée en Haute Garonne...

Déclaration commune au CDEN du jeudi 10 septembre 2009

FCPE, SNUipp-FSU, UNSA-Education, SGEN-CFDT

« Le nouveau ministre de l'Education disait il y a quelques jours qu'en cette période de crise il fallait davantage d'école ! Vous parliez quant à vous, monsieur l'inspecteur d'Académie, d'une rentrée ambitieuse....

Et bien oui, nous demandons les moyens d'une rentrée ambitieuse. Mais comment fait-on avec 13500 postes de moins en cette rentrée ? Avec 16 000 à 17 000 suppressions nouvelles à la rentrée 2010 et au moins autant les années suivantes ? Comment améliore-t-on l'aide aux élèves en grande difficulté avec 1500 postes de RASED supprimés et 1500 autres suspendus à un fil (28 + 28 en Haute-Garonne) ? Comment fait-on cela avec la chute libre de la scolarisation des tout petits en maternelle (plus de 15000 places supprimées chaque année en maternelle - seulement 13% de scolarisation des 2/3 ans, désormais en Haute-Garonne) ? Comment fait-on avec le retrait massif de moyens pour les remplacements (plus de 20 postes supprimés cette année dans le département) ? Ce choix, allié à la forte diminution du nombre de stagiaires IUFM ( 40 en moins dans le département à cette rentrée...) remet fondamentalement en cause la formation continue des enseignants. En fait, tout ce qui permettait de faire mieux autour de la classe au profit des élèves est remis profondément en cause. Comment assurer dans ces conditions les nouvelles missions assignées à l'école ? Comment assurer convenablement l'accueil des élèves en situation de handicap ou l'enseignement des langues vivantes sans les moyens adaptés et suffisants pour les réaliser ? Comment mieux faire réussir nos élèves avec des classes de plus en plus chargées, 2 heures de moins de classe pour tous, et des programmes lourds ? Avec la multiplication des tâches administratives et les comptes à rendre qui détournent du pédagogique ?

La politique de suppressions de moyens pour l'Ecole Publique est dramatique pour son avenir et celui de ses élèves.

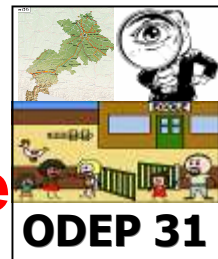
**D'autant que l'affichage officiel, voté par le Parlement est largement sous estimé par rapport aux réalités.** Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction Publique l'a reconnu devant la commission des finances du Sénat le 17 juin dernier. **Les IA et les recteurs sont allés l'an dernier largement au-delà des suppressions**

**d'emplois programmées puisque, dans l'Education, 2506 postes votés et budgétés n'ont pas été utilisés et se sont ajoutés aux 11000 suppressions programmées.** En 1<sup>er</sup> degré, une dotation positive de 750 postes était prévue ; la lecture du rapport annuel de performances 2008 pour l'enseignement scolaire nous apprend qu'à l'inverse ce sont en réalité 1232 emplois qui ont été supprimés.

Face à ce fossé énorme entre les effets de communication dans les salons du ministère, et la situation concrète dans nos classes et nos écoles, face au décalage entre la politique concrète et les ambitions affichées ou les besoins réels du pays au niveau de l'Education, nous nous exprimons et agissons pour défendre l'école publique. Oui, dans les écoles au quotidien, les conditions de travail des élèves, et d'exercice des enseignants se dégradent. Cela n'empêche pas l'Ecole primaire de continuer à être considérée de manière positive par une immense majorité de nos concitoyens. Preuve s'il en fallait de l'engagement des enseignants et des parents d'élèves, et de l'importance de l'Ecole au coeur du tissu social. Elle doit malgré tout continuer à mieux prendre en charge tous les élèves, dans toutes leurs diversités. Il est indispensable pour cela que les moyens nécessaires et adaptés lui soient donnés, pour assumer toute la complexité de ses missions.

**Parce que nous voulons que partout en Haute-Garonne, en zone rurale comme au cœur des quartiers de nos villes, les enfants bénéficient d'une scolarisation de qualité, de proximité, dans des conditions égales, au sein de l'Ecole Publique, nous mettons en place un Observatoire de l'Ecole Publique en Haute-Garonne et appelons les élus à y participer.** Celui-ci est destiné à nous donner une image plus juste et complète de l'état de l'Ecole, sur le plan des effectifs, des remplacements, de l'accueil en maternelle, des RASED, de la Formation continue, ou des apports qualitatifs... un état des lieux indispensable pour que nous puissions la défendre au mieux.

**Nous continuerons à être présents ensemble chaque fois que nécessaire pour défendre et améliorer l'Ecole Publique. »**



## Un Observatoire de l'École Publique en Haute-Garonne : pourquoi ?

Chers collègues,

Depuis des années, les gouvernements successifs suppriment des postes dans la Fonction Publique et particulièrement dans l'éducation, dans nos écoles. Pourtant, l'administration persiste à expliquer à chaque rentrée que les conditions sont bonnes, que la rentrée se fait sans problème. Dans notre département, les dotations en postes ont décréu depuis 10 ans de manière drastique, alors que la Haute-Garonne était reconnue déficitaire en postes au regard de sa poussée démographique constante. Les seuils d'ouverture très élevés (27 en élem, 32 en mat) et le fait que l'administration utilise désormais des subterfuges comme la globalisation des effectifs sur des communes ou zones pour masquer les effets concrets des suppressions de postes, font que les classes chargées sont nombreuses. Les moyens autour de la classe assurant des missions essentielles sont récupérés : baisse des moyens de remplacement (-21,5 postes), baisse des postes RASED (-28 postes, 28 surnuméraires suspendus à un fil), baisse des moyens pour la formation continue, disparition de moyens permettant du qualitatif (BCD, lien avec les familles...). Parallèlement l'arrivée de nouvelles missions pour l'école, comme l'accueil des élèves en situation de handicap, ou l'enseignement des langues sans les moyens adaptés et suffisants pour les réaliser, pèse.

**Oui, dans les écoles au quotidien, les conditions de travail des élèves, et d'exercice des enseignants se dégradent.**

L'École primaire continue à être considérée de manière positive par une immense majorité de nos concitoyens. Elle doit malgré tout continuer à mieux prendre en charge tous les élèves, dans leur diversité sociale et d'origines. Il est indispensable pour cela que les moyens nécessaires et adaptés lui soient donnés, pour assumer toute la complexité de ses missions.

Parce que nous voulons que partout en Haute-Garonne, en zone rurale comme au cœur des quartiers de nos villes, les enfants bénéficient d'une scolarisation de qualité, de proximité, dans des conditions égales, au sein de l'École Publique, nous mettons en place un Observatoire de l'École Publique en Haute-Garonne. Celui-ci est destiné à nous donner une image plus juste et complète de l'état de l'École, indispensable pour que nous puissions la défendre au mieux sur nos divers champs d'intervention. Nous vous invitons à répondre massivement au questionnaire ci-joint.

Nous savons la lourdeur des tâches qui vous incombent. Nous avons essayé de faire court et simple...

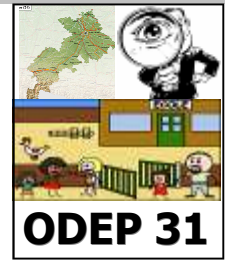
Merci à toutes et tous de votre aide.

Les équipes du SNUipp-FSU, du SE-UNSA, du SGEN-CFDT, de la CGT Education, et de la FCPE, de la Haute-Garonne

# Observatoire de l'École Publique en Haute-Garonne

Nom de l'École : ..... RNE : ..... Ville .....

Elem – Mat - Prim – RPI - ZEP (entourer) Nombre de classes.... Nombre d'élèves total



## Questionnaire Observatoire de l'École Publique en Haute-Garonne

Merci de nous accorder un peu de temps pour compléter ce questionnaire et nous le retourner par mail ou fax

Temps de décharge direction : .....

Y-a-t-il une aide administrative à la direction ? oui non quotité : .....

### Effectifs dans les classes :

Nombre de classes dont les effectifs sont

inférieurs à 20 :

compris entre 20 et 25

compris entre 25 et 30

supérieurs à 30

Nombre de classes multi niveaux subies (pas liées à un projet pédagogique)

### Non remplacements

Complétez le compteur sur le site en validant avec votre RNE

Nombre de ½ journées non remplacées

en septembre ....en octobre .... en novembre ....

en décembre ....en janvier .... en février ....

en mars .... en avril .... en mai ....

### Scolarisation des 2-3 ans en maternelle

	Rentrée 2009	Rentrée 2008	Rentrée 2007	Rentrée 2006	Rentrée 2005
Combien d'enfants de 2 ans accueillis					
Combien d'enfants de 3 ans accueillis					

### RASED et aides spécialisées aux élèves en difficultés

Composition du RASED complète (psy + E + G) : oui non

Il manque (entourer) psy E G

Nombre de prises en charges nécessaires (équipes éducatives) non assurées : .....

Postes surnuméraires : respect des spécialités oui non / Interv. sur groupe scolaire oui non

Nombre de prises en charge par collègue E : ..... G : ..... Psy : .....

### Loi handicap

Nombre total de notifications d'accompagnement par AVS

Nombre de notifications d'accompagnement par AVS non suivies d'effet

Interruptions d'accompagnement : oui non Durée en semaines : .....

### Formation continue

Nombre de collègues n'ayant pas eu de stage de FC depuis plus de 5 ans : ....

Nombre de collègues souhaitant un stage de FC : ....

### ATSEM

Nombre d'ATSEM : ..... Quotité de présence : Temps Plein Temps partiel : ....

### Langues vivantes

- Assurées en cycle 2 : Oui Non - Assurées en cycle 3 : Oui Non

Observations (besoins : CLIS, CLIN, temps concertation, BCD, équipements...) .....

.....  
 .....  
 .....





# SNUipp/FSU 31

2009 - 2010

BULLETIN D'ADHÉSION

BULLETIN DE RÉADHÉSION

à retourner au SNUipp - 3, chemin du Pigeonnier de la Cépière - Bât. C - 31100 TOULOUSE

Nom d'usage : ..... Prénom : ..... Nom : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : ..... Mail : .....

Adresse personnelle : .....

Etablissement d'exercice (nom, type, commune) : .....

Corps (2) :  Instit  Prof d'école  PEGC  Retraité  Assistant d'éducation  AVS..... à (1) Titre Pro - Titre Définitif

Date sortie IUFM : ..... Temps partiel (2) :  oui  non Pourcentage (2) :  50%  62,5%  75%

Échelon : ..... Fonction (adjoint, directeur, ZIL... ) : .....

Montant de la cotisation : .....

(1) entourer la bonne mention

(2) Cocher

(3) Joindre un RIB et remplir une autorisation et une demande de prélèvement

Mode de paiement (2) :

un chèque : CCP – autre : .....

paiement fractionné (3 chèques).....

prélèvement automatique (2) (3)  2 fois

3 fois

4 fois

5 fois

Je me syndique au SNUipp/FSU 31, enfin de contribuer à la défense des Intérêts matériels et moraux des personnels, actifs et retraités, au développement du Service public d'Education, au maintien de l'unité de la profession.

Je demande au SNUipp 31 de me communiquer les Informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.1978. Cette autorisation est révocable par moi-même et par écrit dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp 31.

**Si j'opte pour le prélèvement automatique, je suis informé(e) que je recevrai au début de chaque année scolaire un courrier du SNUipp m'informant que mon prélèvement automatique sera reconduit en l'absence d'avis contraire ou de réponse de ma part dans un délai de quinze jours.**

Date : .....

Signature

## Montant des cotisations 2009 / 2010

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur adjoint				114 €	117 €	119 €	122 €	128 €	135 €	143 €	157 €
Prof école adjoint			121 €	127 €	134 €	143 €	151 €	162 €	173 €	187 €	201 €
Prof école h. classe	151 €	171 €	184 €	196 €	212 €	226 €	239 €				

Direction	2 à 4 cl: +5 €	5 à 9 cl : +9 €	10 cl et plus : +12 €
	SEGPA : +15 €		EREA: +35 €

Retraité	Moins de 686 € : 73 €	de 686€ à 914 € : 77 €	De 914€ à 1143€ : 89 €
	de 1143€ à 1372€ : 106 €	Plus de 1372€ : 123 €	

Temps partiel	proportionnel au temps partiel ( cotisation x taux ) <u>minimum</u> 73 €	Disponibilité Congé parental	73 €
Congé formation	85% de la cotisation	Si vous êtes imposable, la cotisation syndicale ouvre droit à une <b>déduction</b> fiscale de <b>66 %</b> . Pour une cotisation de <b>150 €</b> vous bénéficiez d'une déduction de <b>99 €</b>	
IMF	auprès IEN : + 12 € IUFM : + 8 €		
ASH spécialisé	+ 8 €		
PE1	31 €		
PE2	76 €		
Assist. Educ - AVS	51 €		

# 4 pages spécial votation pour le maintien du Service Public Postal

**Le gouvernement a lancé la procédure de changement de statut de la poste en société anonyme à capitaux publics.**

Le Conseil des Ministres a adopté le 29 juillet le projet de loi qui devrait être très vite examiné au Sénat pour être ensuite présenté à l'assemblée nationale en novembre. Le calendrier fixé vise à permettre l'examen au conseil constitutionnel avant janvier 2010, objectif du gouvernement pour le changement de statut qui ouvre ainsi la voie à une prévisible privatisation définitive, un an et demi avant la libéralisation totale du marché du courrier en Europe.

En effet, chaque fois que l'on a transformé un établissement public en société anonyme (France Telecom, GDF, etc.), cette modification a été suivie de la vente des actions de l'État pour la privatisation de la société. La réforme, très impopulaire selon les sondages, avait été reportée une première fois avant les élections européennes, dans le contexte de la crise mondiale et après plusieurs campagnes du Comité national contre la privatisation de la Poste dont la FSU est partie prenante.

Aujourd'hui le comité regroupant plus de 60 organisations de divers horizons (syndicaux, politiques, associatifs) veut porter le débat sur la place publique.

Il organise dans toute la France entre le 28 septembre et le 3 octobre un large référendum national avec une même question : « **Le gouvernement veut changer le statut de la Poste pour la privatiser, êtes-vous d'accord avec ce projet ?** » Si des millions de voix se font entendre, il sera difficile au gouvernement de les ignorer.

L'implication du SNUipp et au delà de l'ensemble de la FSU est entière dans la volonté de réussir cette votation. Nous appelons les collègues à s'exprimer largement et à aller voter soit sur les lieux prévus dans les communes, soit directement dans les écoles.

Nous publions dans ce journal tout le matériel nécessaire à la mise en place de cette consultation et **appelons les équipes à s'exprimer largement dans la semaine du 28 septembre au 3 octobre en organisant le vote dans l'école et en renvoyant dès le dépouillement terminé la feuille d'émargement et les résultats par fax au 05 61 43 60 69.**

*En organisant le vote dans les écoles, cela permet de faire voter toute la communauté éducative et ainsi de légitimer encore plus ce référendum qui a une importance capitale pour l'avenir de la poste mais aussi pour la bataille que nous menons sur les services publics. C'est pourquoi, de notre point de vue, il est important que chacun à son niveau contribue au succès du 3 octobre.*

## Organiser le vote : c'est simple

Toute personne âgée de plus de 18 ans peut voter, quelle que soit sa nationalité, il n'est demandé aucune pièce d'identité. Sur la feuille d'émargement, faire inscrire le nom, prénom, la ville de résidence et la signature. Elle pourra ensuite cocher la case de son choix sur le bulletin de vote et l'introduire dans l'urne.

- ♦ Photocopier les bulletins de vote (p2) en nombre suffisant, afficher ou photocopier la profession de foi (p3), fournir des enveloppes et une boîte qui peut servir d'urne.
- ♦ Faire voter en ayant la présence d'assesseurs pour que le vote ne puisse être contesté en faisant signer la liste d'émargement (p4).
- ♦ Dépouiller le vote et renvoyer la liste d'émargement et les résultats du vote dès la clôture du scrutin par fax au 05 61 43 60 69 ou en scannant ces documents pour envoi par mail (snu31@snuipp.fr). Si vous rencontrez un problème n'hésitez pas : 05 61 43 60 62



**Partout dans les écoles organisons la votation pour le maintien du Service Public Postal dans la semaine du 28 septembre au 3 octobre.**

**Le SNUipp est disponible pour venir vous aider à la mise en place de celle ci et vous appelle à vous en emparer.**

*Ensemble, défendons*  
LA POSTE   
**comité 31** de mobilisation contre la privatisation de La Poste,  
pour l'ouverture d'un débat public et un référendum sur le service public postal.

## Consultation nationale du samedi 3 octobre 2009

Le gouvernement veut changer le statut de La Poste pour la privatiser, êtes-vous d'accord avec ce projet ?



Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
---------------------------------	---------------------------------

Cochez la case de votre choix

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal [http:// www. appelpourlaposte.fr/](http://www.appelpourlaposte.fr/)

---

## Consultation nationale du samedi 3 octobre 2009

Le gouvernement veut changer le statut de La Poste pour la privatiser, êtes-vous d'accord avec ce projet ?



Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
---------------------------------	---------------------------------

Cochez la case de votre choix

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal [http:// www. appelpourlaposte.fr/](http://www.appelpourlaposte.fr/)

---

## Consultation nationale du samedi 3 octobre 2009

Le gouvernement veut changer le statut de La Poste pour la privatiser, êtes-vous d'accord avec ce projet ?



Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
---------------------------------	---------------------------------

Cochez la case de votre choix

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal [http:// www. appelpourlaposte.fr/](http://www.appelpourlaposte.fr/)





À faxer au 05 61 43 60 69

Comité national  
contre la privatisation de La Poste  
pour un débat public  
et un référendum  
sur le service public postal

### Consultation du 3 octobre 2009 Feuille d'émargement

<b>Ville :</b>	<b>Dépt :</b>	<b>Bureau de vote :</b>
----------------	---------------	-------------------------

	Prénom & nom	Ville de résidence	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			

**En signant cette feuille d'émargement, je certifie que je ne voterai pas une deuxième fois pour la consultation nationale du 3 octobre.**

<http://www.appelpourlaposte.fr/>

Les assesseurs :